



Association BLOIS-GUL

Maison des Provinces
8 rue du Lieutenant Godineau
41000 BLOIS

À l'attention des adhérents de l'association Blois-GUL

À Blois, le 07/02/2026

OBJET : Convocation à l'assemblée générale mixte 2025 de l'association Blois-GUL

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles 11, 12 et 13b des statuts de notre association, à laquelle vous avez adhéré, nous vous informons que l'assemblée générale mixte relative à l'année 2025 se tiendra à la date et à l'adresse suivantes :

Le samedi 14 mars 2026 à 14h00,

À la Maison des Provinces
8 rue du Lieutenant Godineau
41000 BLOIS

Seront à l'ordre du jour les points suivants :

- Pour l'assemblée générale ordinaire :
 - Présentation et approbation du rapport moral.
 - Présentation et approbation du rapport financier.
 - Report du résultat de l'exercice clos de l'année 2025 à l'exercice de l'année 2026.
 - Candidatures et élections au Conseil d'administration.
 - Questions diverses.
- Pour l'assemblée générale extraordinaire :
 - Présentation et approbation des nouveaux statuts.
 - Présentation et approbation du nouveau règlement intérieur.

Nous attirons votre attention sur le caractère mixte de cette assemblée générale (ordinaire et extraordinaire), qui aura notamment pour but de réformer les statuts afin de les moderniser.

S'il ne vous est pas possible d'être présent, vous pouvez donner pouvoir à un adhérent de votre choix en nous faisant parvenir le formulaire joint à cette lettre. Veuillez noter que le nombre des pouvoirs est limité à un par adhérent présent.

En vous remerciant pour votre confiance et votre soutien,

La présidente,
Vanessa VANIER

Le secrétaire,
Nicolas HUET - - VASSEUR

POUVOIR

Assemblée générale 2025

Je soussigné(e) :

Adresse e-mail :

DONNE POUVOIR À

Nom – Prénom :

Adresse e-mail :

... pour assister à l'assemblée générale de l'association Blois-GUL et prendre toutes décisions, signer tous procès-verbaux, en mes lieu et place.

Consignes de vote (si nécessaire) :

	Pour	Contre	Abstention
Rapport du président – quitus au président			
Approbation des comptes			
Quitus au trésorier			
Approbation des nouveaux statuts			
Approbation du nouveau règlement intérieur			

Rédigé à, le :

Signature du Mandataire,
précédée de « Pouvoir accepté »

Signature du Mandant,
précédé de « Bon pour pouvoir »